grand nombre d'entre elles lors de l'élection de 1917.

Monsieur l'Orateur, je dois maintenant toucher à un événement pénible qui sert à nous montrer la fuite des temps et la brièveté de la vie humaine. Je veux rappeler la mort qui est venue, quelque douze jours après les élections générales, frapper l'honorable député élu dans le comté d'Argenteuil, feu M. Peter McGibbon. M. McGibbon a siégé au Parlement avec les membres de l'ancienne Chambre. D'un caractère discret et retiré, il prenait peu de part aux débats de la Chambre, mais il s'est fait un devoir d'assister régulièrement aux séances et il a su fidèlement servir les intérêts de ses commettants. sais que je parle au nom des députés assemblés ici quand je dis que nous voulons transmettre à la veuve de feu M. McGibbon notre sincère et profonde sympathie dans la perte qui l'a frappée ainsi que tous les membres de sa famille.

On me permettra maintenant de toucher aux remarques faites par mon très honorable ami. Je dois sans doute le complimenter sur la longueur de ses observations. Pour quelqu'un qui a subi l'épreuve par laquelle il vient de passer, il a parlé très longtemps. Il ne semble avoir rien perdu de sa force d'expression touchant de nombreuses questions. Je comptais le trouver un peu plus corrigé qu'il me semble l'être. Mon très honorable ami possède une manière de s'exprimer qui, à certains moments, trahit l'amertume, et je crains que les remarques qu'il a faites ce soir ne laissent percer aussi un soupçon de désappointement. Il a dit une foule de choses que, dans d'autres circonstances, il eut su exprimer un peu plus heureusement. Néanmoins, je ne désire nullement appuyer sur les souvenirs pénibles que doit avoir pour lui la dernière campagne. Je n'en parle-rais même pas, n'était le fait que mon très honorable ami a retenu longuement la Chambre pour rappeler plusieurs des incidents et des choses qui se rattachent à cette campagne. Il trouve aussi à redire au fait que le discours du trône ne touche pas à certaines questions. Il nous dit qu'il y aurait parlé du recensement et qu'il y aurait aussi touché du retour au gouvernement responsable. Quelle utilité y a-t-il à parler de choses aussi évidentes dans le discours du trône? Les élections se sont faites sur ces questions. Mon très honorable ami n'a pas encore saisi la véritable signification de sa propre défaite. Nous, de la droite, qui siégions à gauche au cours de la dernière législature, prétendions que lorsque mon très honorable ami occupait le poste de premier ministre il l'occupait non comme l'élu du peuple, mais comme l'usurpateur des droits du peuple. Notre appel a été porté du Parlement aux tribunes du pays et le pays nous a donné

gain de cause.

J'ai été quelque peu surpris d'entendre mon très honorable ami faire l'allusion qu'il a faite touchant la province de Québec. En autant que je puis être juge de ses remarques leur but était, si c'est possible, de renouveler les différends et les luttes de races au pays. Dans la position qu'il occupe aujourd'hui, c'est là un très mauvais début pour mon très honorable ami. Me permettra-t-il de lui signaler ce fait significatif? Si le verdict de la province de Québec a été rendu en bloc contre lui et ceux qui l'entouraient, il en a été de même pour le verdict de six des neuf provinces du Dominion. Pour des raisons particulières, mon très honorable ami tente d'attribuer sa défaite à une seule province. Qu'il me permette de lui dire qu'il n'existait qu'une question principale dans la récente campagne et que cette question était la même pour toutes les provinces du Dominion. Le peuple voulait au pouvoir un gouvernement qui représente le peuple et il voulait chasser un gouvernement qui avait usurpé les droits du peuple. Il est parfaitement vrai que le parti de mon très honorable ami a été complètement anéanti dans la province de Québec. Il a perdu tous les comtés de cette province qui sont maintenant représentés de ce côté-ci de la Chambre. Mais ce qui est vrai de la province de Québec l'est également de la Nouvelle-Ecosse. Là aussi, mon très honorable ami a perdu tous les appuis qu'il avait et tous les députés de cette province siègent aujourd'hui à la droite de la Chambre.

M. DUFF: Il méritait de les perdre.

L'hon. MACKENZIE KING: Ce qui s'est produit dans la province de Québec et dans celle de la Nouvelle-Ecosse est également arrivé dans la province insulaire, l'île du Prince-Edouard. Chaque député de la province de l'île du Prince-Edouard occupe un siège à la droite dans la Chambre.

Je passe maintenant à l'Ouest du pays. Prenons la province d'Alberta, celle de la Saskatchewan et le Manitoba; mon très honorable ami n'a pas aujourd'hui un seul député de ces provinces qui siège à côté de lui. Comment peut-il tenter de soulever des dissensions de races dans le pays?

Le très hon. M. MEIGHEN: Combien l'honorable premier ministre a-t-il autour